

Zeitschrift:	Rapport annuel / Office central suisse du tourisme
Herausgeber:	Office central suisse du tourisme
Band:	12 (1952)
Rubrik:	Rapports avec les autorités, les intéressés au tourisme et les associations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

II. Rapports avec les autorités, les intéressés au tourisme et les associations

Nous tenons à exprimer de façon toute spéciale des sentiments de gratitude très vive à l'adresse de M. le Dr h.c. J. Escher, conseiller fédéral, chef du Département fédéral des postes et chemins de fer, et de ses collaborateurs pour l'appui efficace qui nous a été assuré pendant l'année, au bénéfice de la cause touristique en général et de notre office en particulier. Il nous est agréable de remercier le Département politique fédéral et ses représentants diplomatiques et consulaires à l'étranger, dont le concours nous est précieux pour la défense des intérêts touristiques. Notre gratitude va également, et de façon particulière, au Département fédéral de l'économie publique et à ses délégués aux accords commerciaux qui se sont employés constamment à défendre avec énergie nos intérêts touristiques. Nous tenons encore à souligner la collaboration féconde et confiante qui s'est constamment établie entre la Fédération suisse du tourisme et notre organisme, pour la défense d'intérêt communs.

Les relations avec les associations touristiques régionales et locales ont été fructueuses et il en est de même avec les entreprises de transport, les organes techniques de l'hôtellerie, les groupements touristiques professionnels, les associations sportives et de très nombreuses institutions scientifiques et culturelles. Nous n'avons rien négligé en vue d'apporter un concours sans réserve aux efforts tendant à libérer les échanges touristiques des obstacles et des complications. Notre directeur, M. S. Bittel, préside la Commission qui s'occupe de la propagande collective européenne aux Etats-Unis et qui doit présenter à cet effet des rapports aux instances compétentes de l'administration du plan Marshall. Cette Commission a étudié entre autres la possibilité organiser d'une propagande collective en Amérique du Sud. M. le directeur Bittel a siégé aussi en 1952 comme membre du Comité exécutif de l'Union internationale des organismes officiels du tourisme.